

**Extraits du Procès-verbal du Conseil Municipal**  
**Lundi 12 mars 2018**

PRESENTS : M. Daniel DRAY, M. Bernard BILLIERE, M. Grégoire DUBOURG, M. Olivier POMPONNE, M. Dominique DEPREZ, M. Jean-Luc DECAUDIN, M. Dominique FACUNDO, M. Didier SIMONNET, Mme Nathalie JOVIC, M. Albert MOLL, M. Dominique GOUVENOU, M. Dominique HERENT

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Claire GIBERGUES a donné pouvoir à M. Daniel DRAY

M. Max CASSILDE a donné pouvoir à M. Bernard BILLIERE

Mme Cécile ROBIN a donné pouvoir à Mme Nathalie JOVIC

ABSENTS EXCUSES :

Mme Marion LE MAUX

Mme Céline LAPOTRE

Mme Laure KIELUS

M. Philippe ESPERCIEUX

M. Patrick SOLER

ABSENTES :

Mme Florence DESNEUX, Mme Stéphanie MONSEU, Mme Françoise PILLON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Dominique DEPREZ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 et procède à l'appel des Conseillers Municipaux présents, cite les pouvoirs remis. Il constate que le quorum est atteint.

1/ Désignation du secrétaire de séance

2/ Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 pour l'extension de l'espace cinéraire (cavernes), reprise de concessions et rénovation du monument aux morts.

3/ Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 pour la réfection de la salle des mariages et du Conseil municipal

4/ Avenant N°1 au marché de fourniture de repas en liaison froide pour les élèves de l'école élémentaire et de maternelle, du centre de loisirs, gestion par mise à disposition de personnels, fourniture de fruits

5/ Séjour pour le centre de loisirs organisé avec la Ligue de l'Enseignement – Fédération de Pas de Calais

6/ Séjour pour le centre de loisirs organisé par le Parc d'Olhain

7/ Questions diverses

IL A ENSUITE ETE DELIBERE SUR LES POINTS SUIVANTS :

**01) Désignation du secrétaire de séance**

M. Dominique DEPREZ a été désigné secrétaire de séance.

**02) Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 pour l'extension de l'espace cinéraire (cavernes), reprise de concessions et rénovation du monument aux morts**

Coût de l'opération	
Reprise de concessions et achat de 10 cavernes	3 824.00 € HT
Rénovation du Monument aux morts	2 771.15 € HT
TOTAL HT	6 595.15 € HT
<u>Financement</u>	
• Subvention au titre de la DETR (40% plafonnée à 150 000 €)	2 638.06 € HT
• A charge communale (autofinancement)	3 957.09 € HT

Voté à l'unanimité

**03) Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018 pour la réfection de la salle des mariages et du Conseil Municipal**

Coût de l'opération	
Renforcement de l'isolation phonique et thermique des murs	5 887.89 € HT
Confection de rideaux pour stopper la réverbération des sons sur les vitres	6 032.70 € HT
TOTAL HT	11 920.59 € HT
<u>Financement</u>	
• Subvention au titre de la DETR (40% plafonnée à 150 000 €)	4 768.23€ HT
• A charge communale (autofinancement)	7 152.36 € HT

Voté à l'unanimité

**04) Avenant N°1 au marché de fourniture de repas en liaison froide pour les élèves de l'école élémentaire et de maternelle, du centre de loisirs, gestion par mise à disposition de personnels, fourniture de fruits**

Approbation du réajustement du contrat de l'agent de service 2 de l'école du Bois de Chêne au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Voté à l'unanimité

**05) Séjour pour le centre de loisirs organisé avec la Ligue de l'Enseignement – Fédération de Pas de Calais**

Organisation du séjour camping du 23 au 27 juillet 2018 à Merlimont,  
Règlement de la facture à hauteur de 3 405.00 € en faveur de la Fédération Pas-de-Calais de la ligue de l'enseignement, dont le règlement immédiat de l'acompte d'un montant de 1 201.50 euros.  
Voté à l'unanimité

**06) Séjour pour le centre de loisirs organisé par le Parc d'Ohlain**

Organisation du séjour camping du 20 au 24 août 2018 à Ohlain,  
Pension complète pour 27 participants pour une durée de 5 jours : 3 136.00 € TTC  
Voté à l'unanimité

**Questions diverses**

Les membres du Conseil Municipal abordent les sujets concernant la distribution des services liée à la fibre, et au dispositif voisins vigilants.

La séance est levée à 21h10.

Daniel DRAY  
Maire,